

Les qualités nécessaires au travail en milieu carcéral ne s'acquièrent qu'à force de contacts avec ce milieu. Dans une situation dangereuse où des vies sont menacées, une mauvaise décision peut faire dégénérer la situation en tragédie.

C'est l'opinion des personnes qui travaillent dans le milieu. Je demande donc encore une fois au ministre si le gouvernement abandonnera l'idée farfelue voulant que le secteur privé fasse tout mieux que le secteur public, idée qui ne repose que sur une idéologie?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je n'accepte pas les allégations contenues dans la question du député. Le parti conservateur n'est pas motivé par l'idéologie que lui accole le député. A preuve, c'est, il me semble, notre parti qui a créé la Société Radio-Canada.

M. Broadbent: Socialiste!

M. Hnatyshyn: Que pourrais-je ajouter de plus?

M. Broadbent: Régie publique mon oeil!

* * *

[Français]

LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

LE MESSAGE DU MINISTRE DES FINANCES DU CANADA À LA RÉUNION DE WASHINGTON

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, ma question s'adressait au ministre des Finances, mais je constate qu'il a dû partir pour prendre son vol vers Washington pour rencontrer les autres ministres des Finances des pays membres du Fonds monétaire international et des gouverneurs des grandes banques centrales. Je suis certain que ses collègues du Cabinet vont pouvoir nous renseigner sur le principal message que le Canada entend déposer à cette réunion de fin de semaine au Fonds monétaire international. Et je voudrais préciser que les socialistes auraient intérêt à écouter, puisque la seule chose qu'ils connaissent en finance, eux, c'est comment s'approprier les fonds des travailleurs!

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, cela reste à moi de répondre aux questions directes comme celle qu'on vient de recevoir de mon ami de Lévis. Une grande partie du message du ministre des Finances canadien pendant la réunion à Washington va certainement toucher à la nécessité pour les pays développés de continuer la coopération afin d'améliorer la situation économique mondiale, en particulier la question de dettes qui touchent les pays du Tiers monde. Comme la Chambre le sait bien, le Canada joue déjà un rôle de premier plan. Nous venons d'annoncer un effacement d'une grande partie de la dette officielle en ce qui concerne les pays francophones d'Afrique. Et il y aura une déclaration semblable en ce qui concerne les pays anglophones d'Afrique, pendant la Conférence du Commonwealth dans la grande ville de Vancouver.

[Traduction]

M. le Président: Je signale aux députés que cette question sera la dernière.

Questions orales

LES AFFAIRES INDIENNES

LA BANDE DE LUBICON—LA REVENDICATION TERRITORIALE—ON DEMANDE LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires indiennes et du Nord canadien. A ce que je sache, tel est bien son nouveau titre. Le 2 septembre, j'ai encore soulevé à la Chambre la question de la bande indienne de Lubicon. Le remplaçant du ministre ce jour-là, soit le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp), a dit qu'il appartenait à son collègue de fournir une réponse complète et il s'est engagé à le lui conseiller.

Étant donné que cette collectivité éprouve de graves problèmes de santé, que la Commission des droits de l'homme des Nations Unies est intervenue, que la désintégration sociale se poursuit là-bas à un rythme alarmant et que ce sujet de honte nationale nuit à notre réputation, d'autre part favorable, et à nos projets concernant les Olympiques de Calgary, le ministre est-il disposé à annoncer dès aujourd'hui ou, au plus tard, au début de la semaine prochaine, la reprise des négociations et à promettre que le gouvernement tiendra compte du rapport que M. Davie Fulton a rédigé à son intention, notamment de la recommandation selon laquelle le règlement doit englober tous les membres de la bande et non pas seulement la moitié d'entre eux?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) et ministre d'État (Affaires indiennes et du Nord canadien)): Monsieur le Président, le député aborde dans sa question tout un éventail de sujets qui intéressent la bande indienne de Lubicon. Il n'ignore pas que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Schellenberger) a exprimé l'espoir que les négociations reprennent et que, à cette fin, il entend annoncer sous peu la nomination d'un négociateur.

LE CADRE DES NÉGOCIATIONS

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Le ministre peut-il justifier brièvement devant la Chambre la décision que le gouvernement a prise d'exclure du règlement de la revendication territoriale la moitié de la bande? S'engage-t-il également aujourd'hui à recourir, outre aux services du négociateur qui sera nommé, à ceux de M. Davey Fulton à titre de médiateur dans ce pénible conflit?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) et ministre d'État (Affaires indiennes et du Nord canadien)): Monsieur le Président, nous n'allons pas modifier la politique du gouvernement en matière de revendications territoriales. Nous ne négocierons pas publiquement à la Chambre. Cette tâche appartient au négociateur.